Document generated on 07/13/2025 1:43 p.m.

Études françaises

Les ennemis du peuple

Volume 5, Number 3, August 1969

Une littérature de combat 1778-1810 : les débuts du journalisme canadien-français

URI: https://id.erudit.org/iderudit/036410ar
DOI: https://doi.org/10.7202/036410ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)
1492-1405 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1969). Les ennemis du peuple. *Études françaises*, *5*(3), 357–375. https://doi.org/10.7202/036410ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES ENNEMIS DU PEUPLE

Les Anti-Canadiens

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant la Pétition suivante, qui est une de celles qui ont été faites pour empêcher les Canadiens d'obtenir leur Constitution. Il ne peut qu'être curieux de voir comment et par quelles raisons on s'est opposé à une constitution qui étoit si évidemment avantageuse aux Canadiens. Le Général Carleton (Lord Dorchester) qui étoit Gouverneur lorsque la constitution a été demandée, y étoit opposé; il n'en falloit pas davantage pour que tous les gens en place et ceux qui y aspiroient fussent opposés à cette constitution qui est d'ailleurs si incommode aux gens en place. La noblesse Canadienne, outre l'intérêt ordinaire de faire sa cour, avoit celui de se conserver dans son ancien état. Par cette nouvelle constitution elle se voyoit exposée à être confondue avec le peuple, ou à n'avoir d'autres moyens que son énergie et ses talens pour se distinguer. Elle avoit intérêt par conséquent que les choses demeurassent sur l'ancien pied, c'est-à-dire, sous la régie d'un Conseil Législatif; pourvu qu'elle y fût placée, et qu'elle eût un droit réglé aux *faveurs royales,* c'est-à-dire, aux places; c'est ce qui est entendu dans la Pétition par *les privilèges, immunités et prérogatives dont jouissent les sujets Britanniques dans toutes les parties du Globe.* On demande que ce droit soit réglé en proportion du nombre des Canadiens qui formoient les *dix-neuf vingtièmes* de la population du pays. — Les moyens employés dans les Pétitions pour persuader au peuple de se joindre à leurs promoteurs, étoient de lui inspirer des craintes de taxes, des craintes au sujet de la Religion Catholique, et des craintes vagues et mistérieuses au sujet de l'introduction de *ces Constitutions Britanniques qu'on ne connoissoit pas.* L'auteur de la Pétition parcou-

roit les campagnes avec un zèle infatigable pour répandre ces craintes. C'est de là que viennent, sans doute, les préjugés qui se conservent encore dans certains endroits, où les Electeurs ne veulent pas voter aux Elections de crainte d'être sujets aux taxes. Les prières qu'on voit dans la Pétition au sujet de la Religion Catholique, les demandes d'importation de Prêtres d'Europe, &c. étoient destinées à persuader aux Canadiens que les promoteurs de la Pétition avoient des inquiétudes au sujet de la religion et des mœurs du pays, et qu'ils n'avoient en vue que de se procurer des *Secours Spirituels.*

L'espèce de Patelinage complimenteur qui est mêlé à travers tout cela, étoit sans doute pour avoir effet sur sa Majesté. Dans un endroit, par exemple, on s'en rapporte entièrement (sur le choix d'un Gouvernement) à la *bienveillance de sa Majesté qui sait mieux le Gouvernement qui convient à des Sujets* qui ne sont qu'*imparfaitement instruits,* et qui ne connoissent pas les *Constitutions Britanniques;* mais bientôt après on voit que cela n'étoit qu'un compliment, et qu'on ne vouloit pas que sa Majesté donnât sa *décision royale* avant d'avoir consulté *tous les* CORPS *et* ETATS *qui composoient* NOTRE NATION, toute imparfaitement instruite qu'elle étoit.

Il n'est pas nécessaire de dire quel est l'auteur de la Pétition, il est aisé de le reconnoître par l'espèce particulière de talens qui y est déployée.

(19 août 1809, vol. III, nº 40, p. 162)

Énigme en forme de prophétie

Mr. le Rédacteur du *Canadien,*

En relisant dernièrement de vieux papiers qui m'étoient tombés entre les mains depuis bien des années, et que j'avois négligés, je trouvai par hazard celui que je vous envoye. Ceux qui se donneront la peine de lire les dernières productions publiées dans un papier imprimé en anglois à Québec, auront de la peine à se persuader que la Prophétie que je donne au public, ne soit pas une espèce de chronique historique exacte dans la plûpart de toutes ses parties, tant

l'exposition des faits et des circonstances principales qui en sont l'objet, est juste et vraie. Je laisse au public à en juger.

UN SOUSCRIPTEUR[1]

*

* *

« En ce tems-là le CANADA fleurira et sera en paix.

Et tout-à-coup il paroîtra au milieu du peuple un homme tout à fait extraordinaire venu d'une région étrangère, qui dira qu'il est l'Apôtre de la nouvelle doctrine; et il sera accompagné de deux petits disciples d'une figure grotesque, et ils ressembleront tous trois aux démons de la discorde; et ils viendront se mêler parmi le peuple, et ils crieront et ils feront des gestes et des contorsions comme des possédés, et on n'aura encore jamais rien vu de semblable.

Et la multitude accourra vers eux comme au spectacle de la foire et ils iront crier dans les rues et dans les carrefours, et ils se trouveront un jour sur la Grande Place publique de la Grande Ville, et tout le monde sera surpris de les entendre et de les voir, parce qu'on ne pourra savoir pourquoi ils sont venus et ce qu'ils ont dessein de faire.

Et l'Apôtre montera sur des échasses, et il étendra les mains pour imposer silence; et il leur criera d'une voix forte et sonore:

« Petits et grands écoutez ma voix. Je suis dévoré de l'esprit de prophétie, et je viens vous annoncer la lumière qui éclaire, et ceux qui croiront en moi seront con-

1. Selon M. Jean-Pierre Wallot, qui a bien voulu éclairer pour nous les principales allusions historiques de ce texte, *le Canadien* répond ici aux attaques habituelles du *Mercury*, qui préconise l'immigration américaine et l'assimilation des Canadiens. Le chef des trois « démons de la discorde » est sans doute Thomas Cary, directeur du *Mercury*. Les deux autres pourraient être des correspondants du journal, qui signent « Anglicanus » et « Akritomuthos », ou encore, ce « Scévola » qui, dans le numéro du 3 avril 1809, prédit la disparition des Canadiens sous la vague des colons américains, plus entreprenants. Le rédacteur du *Canadien* passe en revue tous les préjugés des Britanniques contre les habitants de la Province: obéissance aveugle aux traditions, refus de se « moderniser » (c'est-à-dire, de devenir Britanniques), leur attachement à la religion catholique, etc. — Nous tenons à remercier M. Wallot, qui nous a fourni d'utiles précisions sur le contexte politique des années 1778-1810.

vaincus; parce que je suis juste et vrai. »

Et tout le monde attendra en silence les paroles qui vont sortir de sa bouche.

Et il leur dira: — « Vous êtes tous ignorans comme des Bedeaux et moi je suis savant comme un Chancelier de l'Echiquier. »

« Et nous sommes des Soleils, et vous êtes des Lunes pâlissantes à la vue de nos rayons. » — Et tout le monde sera dans l'étonnement en entendant ces paroles; et il ajoutera:

« Vous êtes tous des coupe-gorges, et je suis venu m'établir parmi vous depuis long-tems. »

« Vous êtes tous des esclaves, et vos Curés sont tous des Despotes, parce qu'ils prêchent contre la danse et que vous leur obéissez après le carnaval. »

« Vous êtes en conséquence des chiens qu'on appelle Epagneuls, et vous êtes des automates qui vous faites traîner dans des brouettes, où votre esprit est plus resserré, que dans votre corps. »

Et tout le monde sera surpris en entendant ce langage, et dira que ce sont des injures impertinentes, et il répliquera que c'est ainsi qu'on prononce des oracles, et il ajoutera:

« Vous êtes des insensés et des extravagans de marcher sur les traces de vos pères, de suivre leurs leçons et de faire alliance entre vous. Allez chercher des filles de Madian et adorez leurs veaux d'or. »

« Vous avez été fidelles à vos Rois, et vous leur avez toujours été attachés, et vous l'êtes encore, je n'en puis douter — et vous devez aller chercher (pour les établir parmi vous) tous ceux qui ont chassé ou égorgé ses officiers et ses fidelles sujets, et vous leur donnerez vos terres et ils prendront vos filles, et vous apprendrez d'eux à être soumis et fidelles à vos Rois comme ils l'ont été eux-mêmes. »

« Et vous changerez vos loix, vos mœurs et vos usages, et vous adopterez les leurs; alors vous vous réjouirez, parce qu'ils vous apprendront aussi à pratiquer la vertu et la morale comme ils la pratiquent eux-mêmes. »

« Et c'est en dansant qu'on apprend tout cela — c'est ainsi qu'il en est ordonné au livre des loix et des usages. »

« Et lorsque vous mépriserez vos Curés, et lorsque vous serez bien convaincus qu'ils sont des tyrans, alors vous serez riches, heureux et indépendans comme vos modelles — et vous n'irez plus dans des brouettes, et vous ne serez plus des chiens qu'on appelle Epagneuls. »

« Et vous êtes de mauvais sujets, parce que l'on ne peut vous plier au gouvernement comme on pourroit faire des soldats d'un Régiment Suisse ou Allemand, et ceux-ci sont encore de mauvais sujets, quand ils continuent d'être des Suisses et des Allemans; et vous ne parlerez plus votre langue, et vous en parlerez une autre que vous n'entendez pas, et personne ne vous entendra, et vous ne vous entendrez pas vous-mêmes; mais vous ferez sur cela comme nous, chacun de vous sera un de nous, et alors vous ne serez plus des lunes pâlissantes, mais vous serez des soleils brillans comme nous. »

« Et vous êtes des brutaux, et je vous parle d'après mon cœur et je tire cela de mon propre fond; et vous seriez heureux si vous vouliez être nos pionniers et nos journaliers, ce sont là les règles d'un bon gouvernement que nous voudrions établir parmi vous, et c'est la bonne politique. »

Et personne ne pourra néanmoins se persuader que ce sont là les règles d'un bon gouvernement et d'une bonne politique.

Et le Prophète cependant leur dira: — « Je ne vous connois point; je n'ai jamais vécu parmi vous; je ne vous aime point et je vous déteste. » — Et tout le monde croira cela; et alors il dira encore:

« Je connois vos voisins et je ne sais pas ce qu'ils sont, et vous êtes des ignorans et des brutes j'en suis assuré, et vos voisins ont des lumières et sur-tout des vertus que je connois tout seul, et c'est ainsi que je l'ai écrit, lorsque le génie des haines m'a inspiré. »

Et enfin il s'élèvera un grand tumulte dans toute l'assemblée; il s'y fera un grand bruit semblable à celui du mugissement des vents et des vagues de la mer, quand

elle commence à entrer en fureur, et le peuple indigné les regardera eux-mêmes comme des brutaux et les traitera de faux-prophètes, et il ne pourra croire à cette nouvelle doctrine.

Mais les Anciens et les Sages répandus parmi le peuple adouciront son ressentiment et ils diront comme lui que cet homme n'est point le soleil ni un Chancelier de l'Echiquier. Et le peuple criera qu'il n'est point composé de chiens qu'on appelle Epagneuls, et qu'il ne veut point être ses pionniers et ses journaliers; et les Anciens et les Sages diront que le peuple a raison de parler de la sorte, et le public sera content d'être approuvé.

Et l'assemblée se dispersera et chacun s'en retournera tranquillement dans sa maison, et l'Apôtre de la nouvelle doctrine restera tout seul sur la Place publique à prêcher aux tables et aux tréteaux qui resteront devant lui dans un profond silence; et il sera enchanté du succès de ses discours. Et il s'écriera dans la joie de son cœur: — « Heureuses les Villes qui reçoivent notre parole. Heureux le peuple qui profite de nos leçons. » — Et il s'en retournera en triomphe avec ses deux disciples, qui l'accompagneront à une demeure souterraine, où ils se féliciteront et se réjouiront ensemble.

Et ils travailleront à écrire des nouvelles du soleil et de la lune, d'où on croira qu'ils étoient tombés, et tout le monde croira qu'ils y sont retournés. »

(15 avril 1809, vol. III, nº 21, p. 85-86)

Conversation au sujet de l'élection du comté de Québec[1]

— Eh bien, vous avez vu ma harangue aux Electeurs du Comté, comment la trouvez-vous ? pensez-vous qu'elle va un peu émoustiller nos bons Electeurs de la campagne ?

— Je ne sais, mais je pense qu'elle aura un pauvre

1. Ce texte est une satire féroce dirigée contre le juge De Bonne, à la veille des élections de 1808. De Bonne est le chef des Canadiens « à places » qui détiennent parfois la balance du pouvoir, à l'Assem-

effet en Ville; vous auriez dû vous consulter pour faire cette Harangue. Est-ce comme cela que vous avez harangué à Beauport ?

— Oui, excepté certaines parties qui n'étoient bonnes particulièrement que pour les gens de Beauport, telle que la comparaison de mes souffrances avec celles de Notre-Seigneur et quelques autres comme cela.

— Est-ce que ces coups d'Eloquence ont eu un bon effet sur les gens de Beauport ?

— Un effet admirable ! les pauvres gens en étoient tout ébahis.

— Tant mieux si cela vous a réussi à Beauport, mais en vérité vous avez beaucoup risqué d'employer de pareilles figures de Rhétorique.

— Oh ! j'ai le coup d'œil juste; je connois la portée des gens et suis sûr de mon coup.

— Mais croyez-vous que le reste de votre Harangue telle qu'elle est imprimée ait un bon effet?

— Je suis sûr de l'effet.

— Il me semble à moi que vous auriez dû en laisser encore quelques parties à Beauport.

— Je vous assure qu'elle fait des effets surprenans dans les autres paroisses; j'ai eu des nouvelles hier de Charlesbourg, il y en a qui m'ont comparé à Saint Augustin; à tout péché miséricorde, ont dit les bonnes gens, c'est un Saint Augustin.

— Vous êtes vraiment heureux qu'on prenne si bien les choses dans ces endroits; mais je crains bien que les Electeurs de la Ville ne pensent autrement.

— Les Electeurs de la Ville, ma foi, ne sont pas beaucoup plus raffinés que ceux de la campagne, il y en a quelques-uns qui ne trouvent pas ma pièce de leur goût, mais je ne puis plaire à tout le monde; mon écrit est calculé

blée législative. Ils favorisent habituellement le parti britannique, contre le parti canadien. Au moment où ce texte paraît dans *le Canadien*, ils ont réussi à bloquer un projet de loi qui aurait accordé, aux députés résidant loin de Québec, le remboursement des dépenses encourues à l'occasion des sessions. Le parti canadien, plus nombreux, eût ainsi sérieusement menacé la position du parti britannique et de ses alliés francophones. (Précisions fournies par M. Jean-Pierre Wallot.)

pour opérer particulièrement dans les Fauxbourgs et les Campagnes.

— Mais, Monsieur, n'avez-vous pas honte qu'une pareille production paroisse devant les honnêtes gens et qu'on sache qu'elle vient de vous?

— Voulez-vous parler du style? J'ai eu soin qu'il fût simple et à la portée de tout le monde, mais en même tems imposant.

— Il est vrai qu'il en impose dans un certain sens...

— Ce n'est pas à m'établir une réputation d'écrivain que je vise, dans ce moment.

— Ce n'est pas non plus du style dont je veux parler; mais comment avez-vous pu vous résoudre à vous donner comme un apôtre du bien public, guidé par les seuls motifs des intérêts de vos Compatriotes, et cela devant les honnêtes gens qui vous connoissent et qui ont vu votre conduite à la Chambre?

— Cela n'est pas dit pour ceux-là, ils sont si remplis de préjugés sur mon compte, que je n'avois rien à perdre ni à gagner avec eux de quelque manière que fût tourné mon sermon; c'est sur le nombre et non sur la qualité des Electeurs que je dirige mes opérations, le vote d'un coquin vaut celui d'un honnête homme; c'est le grand nombre qui fait une élection. Dieu merci, ce n'est pas du côté de ce qu'on appelle les honnêtes gens que se trouve ce nombre.

— Vous pourrez vous tromper.

— Je sais ce que je dis, il y en a peu qui peuvent résister à l'influence du Juge. Ils savent tous que c'est à moi qu'il faut venir pour la Justice, car quoiqu'il y ait 4 Juges, on a l'attention de m'abandonner toutes les affaires des habitans et des gens du commun à qui l'on a affaire, principalement dans une Election, et c'est par ce moyen que le Gouvernement est assuré de mes services dans la Chambre d'Assemblée.

— Je connois le secret de votre influence; mais l'honneur des Canadiens?

— Chanson! Ce n'est qu'un mot; avec ce mot on les tourne du côté qu'on veut. Ne sais-je pas bien employer ce mot comme les autres?

— Je veux que vous ayez le nombre; mais est-ce que vous pouvez sans honte vous faire passer pour un imposteur impudent dans l'esprit des honnêtes gens?

— Le point principal c'est de réussir, les accessoires s'arrangent facilement ensuite, le succès couronne tout.

— Vous dites inutilement des choses qui réveillent des idées... par exemple, vous parlez de la *délicatesse* de la place d'un Membre dans la Chambre et vous vous donnez comme la personne à qui une telle place convient. Vous traitez les autres d'*Intrigans,* vous qui êtes connu dans tout le pays comme le plus grand intrigant qu'on connoisse.

— Je prévoyois que mes adversaires parleroient de ma *délicatesse,* et qu'ils ne manqueroient pas de me traiter d'*intrigant* comme ils ont coutume. Il falloit prévenir leur attaque et les attaquer eux-mêmes, afin qu'ils parussent ne venir sur ces points que pour se défendre, comme les enfans qui répètent des sottises qu'on leur dit.

— C'est une précaution excellente. Et les sottises que vous prévoyez que l'on va vous dire; les Candidats ont-ils coutume d'avoir cette prévoyance? Croyez-vous qu'il est bien beau de paroître comme ces personnes notées d'infamie qui ne peuvent se montrer sans attirer à leur suite des huées et des sottises. La belle figure pour un Candidat.

— Vous vous entendez bien peu dans l'art de mener le peuple. Ce que vous me reprochez là est justement ce qui sert de preuve à mon discours, quand mes adversaires viendront avec leurs sottises ordinaires, les Electeurs vont dire: Il l'avoit bien dit qu'ils diroient des sottises; il n'en faut pas d'avantage pour leur faire croire que tout ce que j'ai dit est vrai et tout se tournera contre-eux. Plus ils en diront, plus les Electeurs diront, ah il l'avoit bien dit le cher homme, ils sont enragés contre lui, c'est la paye qui les tourmente.

— Vos précautions sont admirables, mais ne trouvez-vous pas que vous jouez gros jeu en mettant la paye des Membres en question? Vos adversaires pourront bien vous démasquer sur ce point et montrer que vous êtes un traître. Si les habitans venoient une fois à comprendre pourquoi

vous vous opposez tant à cette paye, vous et tous les gens en place: s'ils venoient à comprendre que vous prêtez lâchement vos services à faire prodiguer les deniers publics et ce qui est le pire de tout, à faire réussir le plan qui est concerté pour anéantir la nation Canadienne ici, comme elle l'a été dans le Haut-Canada.

— Vous voulez parler des concessions des Townships. Ils sont incapables de comprendre cela. Ils sont si effarouchés quand on leur parle de la paye des Membres, qu'ils sont incapables de rien entendre.

— Mais il y en a parmi eux qui l'entendent, et ceux-là pourront bien l'expliquer aux autres; quand on saura que c'est vous qui avez été le seul partisan du Général Prescot dans le différend qu'il a eu avec le Conseil au sujet de l'exécution du plan du Juge en chef Smith; quand on saura que c'est vous qui étiez son confident et que vous avez eu la lâcheté de confirmer ce bon et honnête Général dans l'erreur où il étoit de bonne foi; et que vous l'avez fait louer par les Canadiens pour avoir acheminé ce plan qui doit causer leur ruine; quand on verra que le jour même où vous vous vantez d'être venu à la Chambre pour faire tout échouer, vous avez effectivement fait échouer par certains tours d'adresse, des mesures qui tendent à empêcher les effets funestes de ce plan de Mr. Smith: quand on viendra à appercevoir ensuite qu'il n'y a point d'autre moyen de détourner les suites de ce plan funeste que dans la Chambre d'Assemblée qu'on n'a pu rien faire jusqu'ici faute d'un nombre suffisant de Membres qui ne soient pas sous l'influence du Ministère, que la raison pour laquelle on ne peut avoir les Membres à la Chambre, est qu'ils ne sont pas en état de faire de longues dépenses pour s'y tenir constamment, et que vous ne vous êtes opposé à la paye des Membres que pour que les gens en place et tous ceux qui sont pour le plan de Mr. Smith demeurassent maîtres de la Chambre d'Assemblée pour empêcher qu'on en arrête les effets; quand on saura qu'au lieu d'éclairer les Canadiens sur leurs vrais intérêts, vous profitez de leur ignorance pour les tromper indignement et les faire travailler à leur propre ruine; quand on saura tout cela...

— On ne viendra pas à bout de leur faire comprendre cela.

— Croyez-vous qu'à la fin les Canadiens ne comprendront pas quel sera leur sort, lorsque les Townships qui peuvent contenir 4 ou 5 fois autant de monde qu'il y a de Canadiens dans le pays seront remplis de Bostonnois.

— On ne viendra pas à bout de leur faire comprendre cela. Ils ne voudront même rien écouter de la manière dont j'ai su les prévenir contre tout ce qu'on pourroit leur dire; d'ailleurs mes adversaires sont si lents dans leurs procédés que j'ai le tems de me tourner 20 fois contre eux une.

— Il est vrai qu'il est plus difficile de désabuser les gens contre leurs erreurs et leurs préjugés, que de les y entretenir; la vérité va plus lentement, mais aussi sa marche est plus sûre. Les ressources que peuvent fournir le mensonge et la fourberie sont plus promptes, mais sujettes à de terribles revers. Si les Canadiens viennent à s'appercevoir des conséquences de vos menées... pour moi je vous avoue que je frémis sur ces conséquences.

— Que ce soient les Canadiens ou les Américains qui dominent ici n'en serons-nous pas aussi bien nous?

— Vous n'avez point d'enfans, vous, vous ne pouvez sentir pour ceux qui en ont. Il faut être un père de famille pour sentir pour son pays. Quand un père réfléchit que le pays où il laisse ses enfans deviendra au pouvoir de leurs ennemis les plus mortels, quand il voit qu'ils y seront sans support et que leur nom seul de Canadien en fera des objets de mépris... Croyez, Monsieur, qu'il m'en coûte pour être de votre parti et que ce n'est pas sans de profonds remords que je sers vos mesures. La nécessité seule peut m'y contraindre. J'ai une famille à soutenir et la nécessité du moment oblige de sacrifier l'avenir. Détesté du peuple, peu estimé des gens du Gouvernement, lié à vous seul mon sort dépend entièrement du vôtre; mais croyez que ma situation ne m'empêche pas de sentir comme les autres. Quand j'envisage les suites funestes de cet abominable plan; quand je vois que les Canadiens n'ont d'autre ressource pour y porter un prompt remède que dans la Chambre d'Assemblée dans laquelle le Parlement

bienfaisant de la Grande-Bretagne leur donne la majorité; quand je vois qu'avant qu'il soit peu les Canadiens ne pourront plus avoir cette majorité dans la Chambre d'Assemblée et qu'on pourra leur laisser voir sans crainte les sentimens qu'on a pour eux, je ne puis m'empêcher d'en frémir. Encore une fois, Monsieur, vous hazardez beaucoup; vous n'auriez point dû entrer sur cette matière, si votre coup manque, si les Canadiens s'apperçoivent qu'on n'a dessein de les écarter de la Chambre d'Assemblée que pour se donner le tems d'achever le plan; et si on voit que le moyen de payer les membres pour leur aider à supporter les dépenses que leur causeroit leur assiduité, étoit le seul d'entretenir une majorité de Canadiens dans la Chambre d'Assemblée, et que vous vous y soyez opposé, vous êtes perdu et moi aussi.

— Perdu d'une façon ou perdu de l'autre... Je suis dans la nécessité de risquer le tout pour le tout. J'ai tant été dénigré auprès du Gouvernement que je ne puis plus m'y maintenir que par mon influence sur le peuple, si j'échoue dans mon essay, je n'ai plus de moyen de me faire craindre et je serai rejetté comme un instrument qui ne peut plus rendre de services. On me tolère à présent on me flatte même, mais si j'échoue vous verrez les choses changer de face.

— Je sais comme vous, Monsieur, que la paye des membres est un puissant moyen pour effaroucher le peuple, mais je crains les revers. Il y a tant de moyens de leur dessiller les yeux; s'ils viennent à savoir, par exemple, que ce sont tous les membres, auxquels ils ont eu confiance, qui ont été pour cette paye; que ce sont au contraire les gens opposés à leurs intérêts qui ont été contre, s'ils viennent à savoir que ceux qui ont été pour la taxe des terres, ont été aussi contre la paye des membres, que vous-même qui les épouvantez de cette paye, n'avez pas mis le pied à la Chambre pour prendre leur défense, lorsqu'il s'est agi de cette taxe et de la Pétition qui a été envoyée au Roi à ce sujet; s'ils viennent à savoir que tous ceux qui sont contre la paye des membres sont aussi ceux qui sont pour le plan de Mr. Smith; si on leur fait apper-

cevoir l'intérêt que tous ces gens-là ont ensemble de rester maîtres de la Chambre d'Assemblée pour conserver leurs places et leur plan contre les Canadiens, en appellant les gens de Townships à leur secours dans la Chambre d'Assemblée; si on vient à les informer d'autres petits détails au sujet de l'intérêt que les gens du Gouvernement ont dans le plan de Mr. Smith par les Honoraires qu'ils en retirent et par l'avantage qu'ils ont de vendre plus cher aux Américains les terres qui leur ont été accordées; si les Canadiens viennent à être informés de tout cela et qu'il leur faille croire que vous êtes le seul honnête homme des Canadiens et le seul qui ait été fidèle à leurs intérêts, pour ajouter foi à ce que vous dites, croyez-vous que vous pourriez trouver encore moyen de vous retourner? Croyez-vous qu'ils penseront que Mr. Papineau, qui étoit pour la paye des membres et qui est celui qui l'a proposée la première fois, vouloit s'enrichir par une paye de sept shellings et demi ou de dix shellings par jour, tandis qu'il en dépensoit et qu'il en perdoit par son absence dix fois autant? Pourront-ils croire que Mr. Panet qui a refusé une place de Juge à votre occasion, étoit tenté de cette chétive paye de dix shellings, qui même n'étoit proposée que pour les membres des Campagnes éloignées pour leur aider à défrayer leurs dépenses pendant qu'ils assistent à la Chambre? Si on vient à leur faire le calcul de l'argent qu'ils tirent du public par le moyen de leurs places, ceux qui s'opposent à la paye des membres, vous Monsieur, par exemple, neuf cens quarante-quatre louis pour votre part seulement, et votre bon ami Mr. l'Avocat Général. Croyez-vous qu'ils ne s'appercevront pas de l'intérêt que vous avez de vous opposer à la paye des membres afin de les écarter de la Chambre, et d'avoir à vous seul le ménagement de la bourse publique; en vérité je tremble sur le risque que vous courez, mais comme vous dites, je vois qu'il faut risquer le tout pour le tout.

— Fiez-vous à ce que je vous dis, il n'y a rien à craindre, pour parvenir à ce que vous dites, il faudroit éclairer les gens des Campagnes, dont dépendent les Elections en plus grande partie, et c'est une chose dont on ne

pourra jamais venir à bout. Mes adversaires se tuent d'écrire, à quoi cela leur sert-il pour des gens qui ne savent pas lire. Mes émissaires vous parcourent tout un Comté dans un moment; chacun a sa leçon faite, je leur fais débiter telles histoires que je veux sans que mes adversaires en ayent connoissance, ces histoires courent de proche en proche, d'oreille en oreille et en moins de rien un Comté se trouve ensorcelé on ne sait comment. Une fois les gens tournés d'un côté, il est impossible de les retourner, faute de savoir les histoires qu'on leur a faites à l'oreille. On a beau leur parler de ce qui les intéresse vraiment ils sont incapables de rien comprendre: ils n'ont aucune connoissance de ce qui se passe à la Chambre, ils ne sont pas plus instruits de ce qui la regarde, qu'ils ne l'étoient le 1er. jour que nous avons eu la Constitution; ils ne connoissent pas ceux qui les servent ou qui les desservent; il y en a encore qui croyent qu'il ne faut pas aller aux Elections de crainte d'être lié par ce que la Chambre fera. On a pris la peine d'établir un papier pour leur donner connoissance des affaires qui les regardent et particulièrement de ce qui se passe à la Chambre. Ce papier ne pourra subsister faute de souscripteurs, la plûpart ignorent encore qu'il y ait un tel papier ou ne savent pas ce que c'est. Comment voulez-vous avec des papiers instruire des personnes qui ne savent pas lire? On a voulu établir des écoles dans les Paroisses, mais il auroit fallu payer et c'est là où il faut toujours échouer. Je défie à mes adversaires de franchir ce pas. Les membres de la Chambre élus dans les Campagnes craignent leurs Electeurs et n'osent pas voter pour des écoles. Il faudroit persuader les Electeurs, et c'est une chose à laquelle on ne parviendra jamais que de persuader nos habitans de payer pour apprendre à lire. Ils payent bien pour du Rum, du *Berlingan,* chaque Paroisse a au moins sa Cantine, mais vous n'y verrez pas une école. On dit que Mr. Turgeon un de leurs meilleurs membres va être chassé à la prochaine Election pour avoir voté pour que les cabarets ne fussent pas ouverts les Dimanches. Comment pouvez-vous craindre qu'ils fassent entendre raison à de pareils hommes! Ainsi fiez-vous que

nous pouvons travailler en toute sûreté et qu'il n'y a pas le moindre risque qu'on parvienne à les instruire de tout ce que vous dites.

— Mais nous qui sommes Canadiens pouvons-nous sans quelque remords...

— Pour moi je n'en ai aucun. Quels remords voulez-vous avoir pour de pareils gens? Puisqu'ils sont si abrutis, ils méritent le sort qui les attend. Les Américains ont plus de cœur qu'eux, la première chose à laquelle ils pensent est l'éducation. Ce sont des gens comme ceux-là qui méritent d'établir un pays, les gens qui veulent rester dans l'ignorance sont faits pour être des esclaves. Laissez une nation faite pour être libre établir nos terres. La terre du Canada sera au moins une terre où régnera la liberté, qu'est-il besoin de prendre tant de peines pour étendre et assurer l'existence d'une nation qui n'est bonne qu'à être esclave, en attendant ce que nous avons de mieux à faire est de profiter de sa stupidité, jusqu'à ce qu'elle disparoisse de dessus la terre comme elle a disparu dans le Haut-Canada. J'aime mieux la voir annéantir que de la voir traîner une existence honteuse dans l'esclavage, voilà comme je suis Canadien.

(14 mai 1808, vol. II, nº 26, p. 103-106)

Des préjugés

Avis aux lecteurs — Si tu es exempt de préjugés, lecteur, ris! Mais pèse ce qui suit, et tu conviendras que j'ai raison. Sinon il est inutile que tu me lises, tu ne saurois me comprendre. Mais si tes préjugés n'existent que dans tes opinions, suite de tes raisonnements intéressés et sophistiqués, et ne tirent pas leur origine d'une éducation trop commune, détourne tes regards de dessus cette feuille; tu ne mérites pas de me lire.

PRÉJUGÉS

Autant de différens états, autant de différens préjugés; depuis le monarque jusqu'au dernier des esclaves,

les préjugés diffèrent autant que les étages qui les divisent. Je suis libre; si j'étois esclave j'aurois d'autres idées. Foible sujet je murmure contre l'homme mon maître, s'il néglige mes intérêts pour les siens, s'il en élève un autre au-dessus de moi; tandis que si j'étois maître des autres hommes, je ne chercherois à les rendre heureux qu'autant que leur bonheur seroit compatible avec mes intérêts. C'est donc l'état qui forme l'opinion et le cœur des hommes; c'est donc l'intérêt qui les guide, qui les rend bons ou mauvais. L'homme voudroit adopter un système, agir de telle manière, mais son état s'y oppose; il faut tout rejetter. Quel funeste, mais trop commun esclavage, qui force l'homme au préjugé, même quand sa raison voudroit l'en éloigner! Quelle machine qu'un être humain qui est contraint de prendre plusieurs formes pour plaire à ceux qu'il croit devoir ménager!

TABLEAU DES PRÉJUGÉS

Tu ignores peut-être, lecteur, que le préjugé est un être matériel; qui tombe sous les sens comme tout autre corps. Tu as sans doute peine à me comprendre; je n'en suis pas surpris. J'étois cependant l'autre jour à ma fenêtre, et j'en vis passer de différentes couleurs, des *Rouges*, des *Noirs*, des *Bigarrés*, &c. Je vais te les rapporter tels que je les ai vus. Parurent d'abord plusieurs habits éclattans; tout en eux annonçoit des hommes qui cherchent à plaire par leur parure élégante et délicate, et ils s'imaginoient pourtant (car il étoit aisé de le lire dans leur démarche) qu'ils avoient l'air martial et une démarche héroïque; ils virent passer des belles, et crurent être admirés et qu'elles devoient être transportées d'amour pour eux; peut-être ne se trompoient-ils pas: les femmes aiment tout ce qui brille. Je te laisse à songer, lecteur, si ce sont deux préjugés, un rouge et un bigarré féminin. Mais voyons un bigarré masculin; arrive un homme, qui ne pouvant se suffire à lui-même, est obligé pour remplir le vide que lui laisse l'ignorance, de s'associer à des gens qui, semblables à lui, n'ont d'autres occupations que de tapisser avec leurs corps les rues et ruelles. Ce jeune homme

privé des connoissances purement essentielles pour élever l'homme jusqu'à la réflexion, passa près des compagnons de son enfance et de ses amis séculiers, sans daigner les favoriser d'un regard. Et comment l'auroit-il fait? Il étoit à la compagnie d'habits rouges! Mais ce jeune homme monte bien à cheval, et ne s'est jamais retiré de table le premier, et c'est sans doute avec ces qualités, qu'il peut mépriser ses semblables.

Et tout de suite l'homme vêtu de noir passa, quel contraste! Il affectoit un air pensif; il paroissoit abîmé dans les réflexions. Il jetta un regard jaloux sur tout ce qui l'entouroit. Je le compris. Il disoit sans doute, en lui-même: ce sont des ignorans, des gens qui sont dans l'erreur, des gens d'une basse extraction; je vais me compromettre en les regardant. Un homme simple et honnête le salua, et il affecta de le mépriser. Je ne pus en voir d'avantage, j'étois suffoqué; je fermai ma fenêtre, et fis les réflexions suivantes. Plusieurs raisons, sans doute, devoient l'engager à mépriser ce brave citoyen; il étoit simplement habillé, il étoit Canadien; s'il eût été bien habillé et de la même nation que ce Monsieur, il l'eût sans doute salué: il eût salué son habit et la volonté qu'il avoit n'étant encore que néant, de naître un jour d'une grande nation; et qu'est-ce qu'une grande nation? Une nation donne aujourd'hui la loi à l'univers, qui demain anéantie, succombera sous le joug d'autres nations. Que sont devenus ces peuples, la terreur des autres peuples? Ces Perses, ces Grecs, ces Romains les maîtres de l'univers! Ombres impuissantes, d'autres peuples se sont élevés sur leur ruine; c'est ainsi que toutes les nations descendront alternativement du sommet de la gloire à un état médiocre et même à la basse servitude; et faut-il tant se glorifier d'appartenir à telle ou telle nation? Et faut-il mépriser les autres? Que de petitesses dans le cœur humain! que de préjugés! Ces êtres si brillans n'ont donc pas la faculté de réfléchir un moment, ou sont-ils dépourvus du sens commun? Je prendrai l'homme le plus borné et en peu de minutes il parviendra à ce haut raisonnement, auquel ces Messieurs ne peuvent atteindre.

L'on traite un homme de *damned Canadian;* il ne peut concevoir ce qui peut lui attirer cette malédiction; il considère tous les rapports qui existent entre lui et un autre homme né de la nation la plus brillante de l'univers; l'étranger est juste, brave, généreux, &c. Il l'est aussi; il n'a pas un génie supérieur au sien, pourquoi donc lui reprocher sa naissance? Etoit-il en son pouvoir de choisir? S'il n'a pas été en son pouvoir de faire ou ne pas faire une chose, il n'en est donc pas coupable, il n'est donc pas déshonoré; et quand bien même cela eût été en son pouvoir, et qu'il eût préféré naître Indien plutôt que de naître Anglois, devroit-on encore le blâmer ? S'il est sage, ne sait-il pas que l'on ne peut lui imputer, sans injustice, les fautes de ses compatriotes? S'il est humain parmi les Anthropophages du Chili, peut-on lui imputer ce que nous reprochons comme crimes odieux à ces peuples, et qui, après tout, ne paroît à l'homme exempt de préjugés que leur droit des gens? Non, sans doute; l'homme doit être jugé d'après ses propres actions et non d'après les mœurs bonnes ou mauvaises de la nation qui le compte au nombre de ses concitoyens. Celui qui peut porter un autre jugement, est méprisable ou à prendre en pitié: méprisable, si ce sont des préjugés raisonnés; à prendre en pitié, si ce sont des préjugés fruits d'une éducation malheureuse, et qu'il n'a pas eu assez de force d'esprit pour se mettre au-dessus d'eux. Oh éducation! fontaine de délices! faut-il que de la même source il sorte des effets si opposés! Oh éducation qui devroit détruire les préjugés; faut-il que tu les augmentes et les engendres même! Que sert à l'homme d'avoir étudié tous les momens de sa vie, si ses études ont été pour lui des sources d'erreurs! S'il est aussi injuste que le plus ignorant des hommes, porté à l'injustice par sa nature, si malgré ses connoissances il n'a pu se former un cœur ouvert à la douce compassion et à la sensibilité? Que lui sert-il alors de dire dans son âme superbe: moi je suis instruit et tous les hommes sont des ignorans? Oh! combien d'ignorans pensent mieux que lui. Et qu'est-ce que le savoir? A quoi est-il bon, s'il ne tend à rendre les hommes meilleurs? La première science est de savoir vivre; et savoir

vivre n'est autre chose que d'être exempt de préjugés. Oh préjugés! mot que j'ai répété et que je répète toujours avec une nouvelle surprise mêlée d'indignation, tu as enfanté les malheurs des hommes et tant que tu existeras, ils ne pourront qu'augmenter.

UN HOMME SANS PRÉJUGÉS

(23 décembre 1809, vol. IV, nº 4, p. 13-14)

Achevé d'imprimer à Montréal le 25 juillet 1969
par Thérien Frères (1960) Limitée